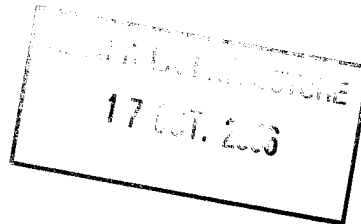


Service instructeur
Mission Langue et Culture Régionales

N° 80/7106

Service consulté



**PROGRAMME E058
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
OUVERTURE DE FILIERES BILINGUES EN COLLEGE**

Résumé : *Le collège public de HEGENHEIM, le Collège Episcopal de ZILLISHEIM ouvrent une classe bilingue paritaire de 6^{ème} en septembre 2006. Comme pour les collèges qui ont mis en œuvre la voie bilingue depuis 1998 ,et afin de leur permettre de l'accueillir dans les meilleures conditions, une subvention exceptionnelle de 1 000 €, pourrait être accordée à chaque établissement afin d'acquérir les ouvrages nécessaires en langue allemande. Il est proposé d'attribuer une aide comparable au Collège des Missions à BLOTZHEIM dont la voie bilingue a été instituée en 2005.*

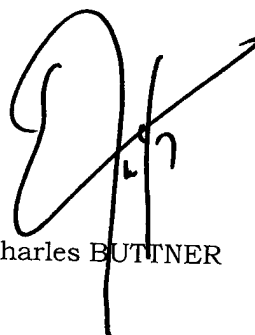
Nous avons décidé d'attribuer à partir de 1998 à chaque collège, à l'occasion de la mise en œuvre d'une filière bilingue, une subvention exceptionnelle **non renouvelable**. Ce montant a été porté à 1 000 € par établissement en 2003.

Elle permet notamment aux chefs d'établissements de doter les classes et les CDI de suffisamment de matériel pédagogique en langue allemande ou en dialecte.

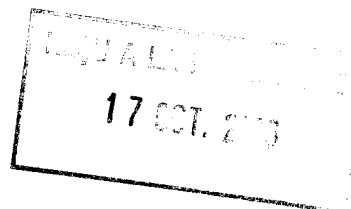
Je vous propose d'en faire bénéficier le collège public de HEGENHEIM d'une part, le Collège Episcopal de ZILLISHEIM ainsi que le Collège des Missions à BLOTZHEIM (voie bilingue ouverte en 2005) d'autre part.

Cette subvention d'un montant global de 3 000 € pourra être prélevée sur la dotation du chapitre 65 nature 65737 enveloppe 20308 pour le collège public de HEGENHEIM et sur le chapitre 65 nature 6574 enveloppe 20306 pour les deux collèges privés de ZILLISHEIM et de BLOTZHEIM. Je rappelle que le critère «enseignement bilingue» est également pris en considération dans le calcul de la dotation «documentation» attribuée aux collèges du département dans le cadre du budget du Service des Actions Educatives (dotation «complémentaire bilingue» de 82 € par an et par collège).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 OCTOBRE 2006

**Actions LCR
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04423	COLLEGE DE HEGENHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2006	1 000,00
LCR04425	COLLEGE DES MISSIONS - BLOTZHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2006	1 000,00
LCR04424	COLLEGE EPISCOPAL - ZILLISHEIM Subvention de Fonctionnement - Année 2006	1 000,00
Total		3 000,00